

## EMBARGO JUSQU'AU 4 MARS 2013

### Lancement d'un outil pour mieux protéger les millions d'enfants privés de famille

*Un manuel pour la mise en œuvre de lignes directrices adoptées par l'ONU en matière de protection de remplacement – la première ressource globale en son genre – sera lancé au Conseil des droits de l'homme à Genève et en ligne ce jeudi (7 mars). Des lancements à New York, en Asie, en Afrique et en Amérique latine sont en cours de préparation.*

<b>Où:</b>	Salle XXII, Conseil des droits de l'homme, Palais des Nations, Genève
<b>Quand:</b>	14h-15h30, 7 mars 2013
<b>Speakers:</b>	Maria Nazareth Farani Azevedo (Ambassadrice, Mission permanente du Brésil), Représentant (Mission permanente de la Namibie), Jean Zermatten (Président du Comité des droits de l'enfant), Jean-Claude Legrand (Conseiller régional de l'UNICEF pour l'Europe centrale et de l'est et la Communauté des Etats indépendants), Nigel Cantwell (Consultant international en matière de protection de l'enfance) et Mia Dambach (SSI/Membre du groupe de pilotage)
<b>Participation:</b>	Pour participer à l'évènement, vous aurez besoin d'un badge d'accréditation auprès de l'ONU. Un badge temporaire peut être arrangé en contactant <a href="mailto:mia.dambach@iss-ssi.org">mia.dambach@iss-ssi.org</a> au plus tard le 4 mars 2013.
<b>Autres</b>	
<b>Lancements:</b>	Pour d'autres évènements, veuillez consulter <a href="http://www.alternativecareguidelines.org">www.alternativecareguidelines.org</a>
<b>Accès:</b>	Le manuel ainsi que d'autres ressources seront disponibles en anglais, français, espagnol et russe sur <a href="http://www.alternativecareguidelines.org">www.alternativecareguidelines.org</a> à partir du 7 mars 2013.

**P**lus de deux millions d'enfants dans le monde vivent en institution.<sup>i</sup> Au moins 80% d'entre eux ont un, voire leurs deux parents vivants.<sup>ii</sup> De nombreux enfants risquent d'être inutilement séparés de leurs familles et un plus grand nombre d'entre eux ont besoin d'une protection de remplacement. Ces enfants sont plus facilement menacés par l'exploitation, l'abus ou d'autres formes de violation de leurs droits.

Les Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants (Lignes directrices)<sup>iii</sup>, qui reçurent un accueil unanime de l'Assemblée générale de l'ONU en 2009, après cinq ans de négociations avec les Etats et autres intervenants,<sup>iv</sup> fournissent des « orientations pour la politique et la pratique » afin d'aborder cette situation. Les Lignes directrices sont regroupées, essentiellement, autour de deux principes: que la prise en charge soit réellement nécessaire (le principe de nécessité) et, lorsque ceci est le cas, qu'elle soit fournie de manière appropriée (le principe du caractère approprié de la mesure de protection de remplacement). L'acceptation de ce texte a marqué un changement essentiel en matière de politiques, indiquant que les Etats devraient, en priorité, investir dans le développement des capacités des familles ainsi que dans les mécanismes visant à prévenir la séparation.

Depuis l'approbation des Lignes directrices, un défi constant a été leur mise en œuvre. Le Président du Comité des droits de l'enfant, Jean Zermatten, a souligné que « *comme cela est le cas pour toutes les normes et les principes convenus au niveau international, l'examen réel de leur application intervient au moment de déterminer comment ils peuvent devenir une réalité dans le monde pour ceux qu'ils ciblent – dans ce cas, les enfants sans prise en charge familiale, ou au risque de la perdre* ».v Les défis sur le terrain consistent, entre autres, à réussir à élaborer des stratégies globales avec des ressources limitées et, surtout, à garantir que l'enfant et sa famille puissent réellement prendre part au processus de prise de décision.

Les professionnels ont régulièrement sollicité des directives supplémentaires. Financé par un consortium international,<sup>vi</sup> un manuel intitulé *En marche vers la mise en œuvre des « Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants »* a été élaboré pour fournir

de telles directives. Le corps du texte a été rédigé par une équipe internationale dirigée par CELCIS,<sup>vii</sup> sous la supervision générale d'un groupe de pilotage composé d'experts.<sup>viii</sup> Des centaines de professionnels provenant de gouvernements, d'ONG, d'agences des Nations Unies et du secteur académique ont contribué au processus d'élaboration, incluant des exemples de pratiques prometteuses de plus de 40 pays. Le manuel a été testé sur le terrain en Argentine et au Malawi avec le soutien de RELAF, Family for Every Child et Better Care Network Malawi.

Le manuel fournit des orientations pratiques quant aux progrès qui doivent être réalisés dans la fourniture de la protection de remplacement pour les enfants. Il met en lumière les implications pour l'élaboration de politiques dans les domaines où les gouvernements devraient exercer un rôle de leader, et propose également des liens vers ce qui se fait déjà concrètement sur le terrain. Matilde Luna, chef de projet de RELAF (Amérique latine), confirme que « *le manuel est une source d'inspiration pour les spécialistes de la protection de l'enfance et les décideurs en vue de l'élaboration de politiques nationales visant à renforcer la mise en œuvre des Lignes directrices en Amérique latine. Il contribue aux progrès novateurs réalisés continuellement par notre région en matière de protection de remplacement* ».

Les agences de protection de l'enfance<sup>ix</sup> font appel aux gouvernements et à la société civile pour qu'ils fassent respecter les principes des Lignes directrices et qu'ils utilisent le manuel en vue de mieux soutenir les familles et prévenir les séparations inutiles, et de mieux protéger les enfants qui ont besoin de protection de remplacement. Le manuel encourage et fournit un éclairage à l'ensemble des professionnels sur ce qui peut être accompli dans des contextes marqués par des ressources limitées.

**Signé par:** ATD Quart Monde, Better Care Network, Bureau Quaker auprès des Nations Unies, Centre for Excellence for Looked After Children in Scotland, Family for Every Child, Fédération Internationale des Communautés Educatives, Fédération internationale des travailleurs sociaux, Fondation Terre des Hommes Lausanne, Hopes and Homes for Children, International Rescue Committee, Istituto Degli Innocenti, Le Conseil international de Femmes CIF/ICW, Plan International, RELAF – Réseau latino-américain du placement en famille d'accueil, Save the Children, Service Social International, SOS Villages d'Enfants International, Truth and Reconciliation for the Adoption Community of Korea, UNICEF et Vision Mondiale.

### **Pour plus d'information:**

#### **Genève**

Mia Dambach, Service Social International  
Tel: +41 78 924 09 74  
Courriel: [mia.dambach@iss-ssi.org](mailto:mia.dambach@iss-ssi.org)

#### **New York**

Severine Chevrel, Better Care Network  
Tel: +1 212 326 7384  
Courriel: [severine.chevrel@bettercarenetwork.org](mailto:severine.chevrel@bettercarenetwork.org)

### **Notes aux éditeurs:**

---

<sup>i</sup> UNICEF, Progress for Children, A Report Card on Child Protection, septembre 2008, p. 19.

<sup>ii</sup> *Ibid.*

<sup>iii</sup> Adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution A/RES/64/142.

<sup>iv</sup> Pour un bref contexte, veuillez consulter Cantwell, N.; Davidson, J.; Elsley, S.; Milligan, I.; Quinn, N. (2012). En marche vers la mise en œuvre des « Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants ». Royaume-Uni: Centre for Excellence for Looked After Children in Scotland, à la section 2a.

<sup>v</sup> Veuillez consulter l'avant-propos, *ibid.*

<sup>vi</sup> Les principaux bailleurs de fonds du projet ont été le Service Social International (SSI); Oak Foundation; SOS Villages d'Enfants International; et le U.S. President's Emergency Plan for AIDS Relief par l'intermédiaire de USAID (fournis à

---

l'UNICEF). Des fonds supplémentaires du Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant et de Save the Children ont permis la vaste diffusion de ce projet.

<sup>vii</sup> L'équipe du manuel a été dirigée par Nigel Cantwell, Consultant indépendant en matière de protection de l'enfance et Jennifer Davidson, Directrice du Centre for Excellence for Looked After Children in Scotland (CELCIS). CELCIS, basé à l'Université de Strathclyde, vise à améliorer les vies de tous les enfants et jeunes qui vivent et qui quittent la protection de remplacement en travaillant étroitement avec les Gouvernements, les ONG, les professionnels et les universitaires.

<sup>viii</sup> Le groupe de pilotage était compris d'ATD Quart Monde, du Better Care Network, de Family for Every Child, du Service Social International, de RELAF - Réseau latino-américain du placement en famille d'accueil, de SOS Villages d'Enfants International et d'UNICEF.

<sup>ix</sup> Membres du *Groupe de travail sur les enfants sans prise en charge parentale* du Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant (Genève) et le Groupe de travail sur les enfants sans prise en charge parentale du Comité des ONG concernant l'UNICEF (New York).